

# Bulletin Municipal



## Le Mot du Maire

Tourouzellois, Tourouzelloises, chers amis,

Et oui, les vendanges battent leur plein à Tourouzelle et voilà déjà plus de 100 jours que notre équipe municipale est en place. Après le confinement lié à la COVID 19, la nouvelle équipe municipale était installée le 23 mai 2020, et prenait aussitôt ses fonctions. Vous trouverez ci-après une présentation des élus et leurs attributions.

Nous nous étions engagés à tenir, en novembre, une réunion d'information sur les premières décisions prises et les travaux programmés ou en cours. Il ne nous sera pas possible de le faire compte tenu de la reprise de l'épidémie de COVID 19 et du classement en zone rouge de notre département. C'est pourquoi nous essayons, à travers ce bulletin, de vous donner le maximum possible d'informations sur l'activité passée, actuelle ou à venir de l'équipe municipale.

Notre première décision fut de réouvrir l'école au plus vite après une longue période de fermeture. Nous considérons, en effet, qu'il était important que les enfants puissent être à nouveau scolarisés pour leur redonner l'envie d'apprendre et éviter une désocialisation qui aurait pu s'avérer dramatique si elle s'était poursuivie. Grâce à l'appui du SIVOS, sous l'impulsion de Suzanna Grix, et en étroite collaboration avec M. Patrice Thomas, directeur du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Castelnaud, Escales et Tourouzelle (RPI-CET), ce fut fait le lundi 15 juin pour les enseignants et le 16 pour les élèves.

Le financement de la station de lavage des pulvérisateurs qui était pourtant opérationnelle depuis février, n'était pas totalement bouclé. Sébastien Sabatier s'y est employé et 28 agriculteurs, viticulteurs et arboriculteurs, se sont engagés par contrat à venir y laver 39 pulvérisateurs pour un coût moyen très raisonnable.

Parallèlement, Patrick Célerier a recensé un certain nombre d'économies possibles à commencer par les dépenses occasionnées par les photocopieurs et surtout celles de la téléphonie mobile qui incluent le système de téléalerte par mails et sms. Ces économies devraient surtout se faire sentir en 2021.

Elles nous seront fort utiles pour faire face aux dépenses de mise aux normes des bâtiments publics, école et mairie, non encore chiffrées à ce jour mais incontournables.

Nous nous attachons aussi à créer les conditions pour que le village puisse, à nouveau, se développer en travaillant sur le plan local d'urbanisme en concertation avec les services de la DDTM. Nous espérons que de simples modifications du Plan Local d'Urbanisme suffiront à débloquent la situation. Nous n'excluons toutefois pas de devoir modifier les priorités d'urbanisation. Le mois d'octobre sera décisif à cet égard.



Photo par M. A Aubrespy, Mai 2020

## Contenu

Le Mot du Maire (p1-2)

L'équipe du Conseil Municipal de Tourouzelle (p2)

Les commissions municipales (p3-4)

Sujets divers / pratiques à partager (p5-8)

- 📄 Petit rappel concernant la location de la Salle Jean Moulin
- 📄 Changement pour le système d'alertes
- 📄 Situation au niveau de la COVID 19
- 📄 Stationnement au centre du village
- 📄 La rentrée des classes à L'école de Tourouzelle
- 📄 L'épicerie est réouverte !
- 📄 Fibre optique ? Où en est-on ?
- 📄 Le Maire de Lézignan-Corbières a réorganisé le service de la Police Municipale
- 📄 Comment contacter la mairie de Tourouzelle ?
- 📄 Ordures ménagères et déchets : Pensez à trier !

L'alimentation en eau potable du village était l'un des thèmes majeurs évoqués pendant la période électorale. Trois grosses fuites nous ont, depuis, malheureusement donné raison et fait toucher du doigt l'extrême fragilité du réseau, sa vétusté, son défaut d'entretien et l'absence de plans fiables à l'origine de la plus grosse des fuites. La municipalité a chargé l'Agence technique départementale d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour piloter une révision du schéma d'alimentation en eau potable qui devrait débiter d'ici quelques semaines.

Une série de travaux relatifs à la mise aux normes de l'école et à la réhabilitation de ses WC extérieurs, à la mise aux normes des installations électriques de la mairie et à la transformation du 1er étage, à l'amélioration de la voirie municipale est programmée pour cet automne ou cet hiver.

Le cimetière est devenu un sujet majeur de préoccupation ; il est désormais arrivé à saturation. Une extension et une reprise des tombes abandonnées sont à l'étude.

La Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières-Minervois (CCRLCM) a connu un changement important à sa tête avec l'élection du Président André Hernandez, par ailleurs maire de Canet d'Aude. Celui-ci s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec les conseillers communautaires à travers des commissions internes rattachées à chaque vice-président. Certains d'entre nous se sont positionnés pour y participer. La réunion d'octobre du conseil communautaire devrait nous en apporter la confirmation.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bulletin municipal, l'équipe que vous avez élue le 15 mars dernier s'est très rapidement mise au travail. Après une analyse approfondie de la situation, elle s'est résolument engagée dans une série de réformes du fonctionnement de la mairie, d'investissements urgents et indispensables. Le présent bulletin en détaille certains. Le prochain, en janvier 2021, sera consacré aux travaux réalisés en 2020 et aux perspectives 2021.

*Serge Marret*

## L'Équipe du Conseil Municipal de Tourouzelle



*Photo par M. M McLeod ; février 2020*

*De gauche à droite : Maryvonne HAGER, Conseillère municipale ; Eric LUCAS, Adjoint, Bénédicte RIBES, Conseillère municipale ; Florian MONIÉ, Conseiller municipal ; Louis GUILHEM, Conseiller municipal ; Serge MARRET, Maire ; Marie-Andrée BORREL, Conseillère municipale ; Patrick CÉLERIER, Conseiller municipal délégué ; Mauricette BELFIORE, Conseillère municipale ; Suzanna GRIX, Adjointe ; Sébastien SABATIER, Adjoint.*

## Les Commissions Municipales

- 🏛 Ces commissions n'ont qu'un rôle consultatif et les décisions dépendent du conseil municipal.
- 🏛 Elles peuvent s'entourer d'experts ou de toute personne de bonne volonté souhaitant y participer.

### Commission des Finances et Personnel

- Le but :*
- 🏛 L'étude des questions financières et fiscales
  - 🏛 L'élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune
  - 🏛 La recherche de sources de financement et la détermination des budgets (investissements et fonctionnement)

La première réunion a été consacrée à l'élaboration du budget de l'année 2020 en fonction des besoins de financement des autres commissions.

*Nos prochaines démarches :* Nous travaillons maintenant sur différents contrats (téléphonie, téléalerte, photocopieurs, ...) afin de réaliser des économies

Responsable :  
Patrick Célerier

### Commission des Travaux, Environnement et Aménagement

- Le but :*
- 🏛 Définir les travaux importants à réaliser sur la commune, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'entretien des chemins et des voies communales.
  - 🏛 Le suivi de toutes les tâches afférant à la commune que cela concerne les travaux quotidiens ou ceux plus exceptionnels (comme la mise en place de la fibre optique).
  - 🏛 La gestion du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec son aménagement et également l'environnement avec la gestion des risques liés aux activités et à l'économie du village (comme la création et la gestion de l'aire de lavage des pulvérisateurs pour éviter de polluer les rivières et les ruisseaux).

Lors de notre première réunion, nous avons décidé de mettre une priorité sur certains chemins communaux (goudronnés et en terre) très dégradés qui seront repris ou entièrement refaits dans le courant de l'automne ou début de l'hiver. Les devis sont en cours de préparation.

Nous avons aussi décidé d'agréer 3 à 4 entreprises afin qu'elles puissent réaliser les branchements d'eau et d'assainissement en respectant un cahier des charges que nous leur avons imposé afin d'éviter des branchements mal réalisés ou illégaux sur les réseaux.

Nous avons également suivi de près la mise en place et la signature des contrats pour les utilisateurs de l'aire de lavage des pulvérisateurs.

*Nos Prochaines démarches :* Nous nous penchons avec l'appui de la DDTM sur le PLU de la commune. Depuis 2008 ce dernier n'a quasiment pas évolué alors même que notre démographie est en baisse par rapport aux villages environnants. Ce dernier doit, soit faire l'objet de modifications, soit d'une procédure de révision afin que les terrains constructibles puissent être effectivement bâtis et ainsi amener de la vie supplémentaire au village.

Responsable :  
Sébastien Sabatier

## Commission Ecole, Communication et Information

Responsable :  
Suzanna Grix

- Le but :*
- 🏆 Développer une collaboration proche avec l'équipe pédagogique, le Syndicat Intercommunal à Vocation et Scolaire (SIVOS) et avec les représentants des parents d'élèves au conseil d'école, afin d'anticiper et mettre en place ce dont ils ont besoin.
  - 🏆 Transmettre et communiquer sur les projets qui sont mis en place afin d'améliorer la vie quotidienne de l'école et du village.

Il été évoqué lors de la première réunion, les sujets suivants :

Les conséquences de la COVID 19 sur l'école et les besoins matériels pour les enfants et les instituteurs, ainsi que les travaux à entreprendre pour l'amélioration de certains lieux dans l'école (réfections des sanitaires, robinets, matériels informatique, imprimantes, etc...).

La création d'un plan de communication pour améliorer le partage des informations tant au niveau des personnels municipaux, que des élus, des Tourouzellois(es) et des gens d'ailleurs. Les projets suivants sont proposés :

- Mettre en place des panneaux d'informations dans le village.
- La création d'un site internet et d'une page Facebook.
- L'information pour les villageois par le biais de sms, mails, plaquettes et une App (comme Panneau Pocket / MyMairie)

*Nos prochaines démarches :* Certaines de ces démarches ont déjà été mises en place, notamment à l'école et le reste est en cours de réalisation.

## Commission de la Vie Associative et Animation

Responsable :  
Eric Lucas

- Le but :*
- 🏆 Redynamiser la vie du village par un soutien aux associations ayant leur siège dans la commune ou dans les communes voisines pour des activités sportives ou culturelles.
  - 🏆 Conforter le caractère convivial de la vie du village.

Vu le contexte particulier lié à la COVID 19, de nombreuses animations ont dû être malheureusement annulées cette année : omelette pascalle, fête de la musique, festivités du 14 juillet, sorties de l'amicale des Ausines,... La plus grande incertitude plane sur celles programmées en fin d'année. L'organisation de la fête de la châtaigne et du vin nouveau est d'ores et déjà annulée.

L'assemblée générale du Comité d'action municipale (CAM) a eu lieu le 5 juin dernier, de nombreux Tourouzellois étaient présents montrant ainsi leur détermination à participer à l'animation du village.

Il a été procédé à l'élection des membres du nouveau bureau comme suit :

Président : LUCAS Eric ; Trésorier : CELERIER Patrick ; Secrétaire : BELFIORE Mauricette ; Secrétaire Adjointe : RIBES Bénédicte.

Membres du comité : BONTE Barbara, BORREL Marie Andrée, CELERIER Florence, GASCOIN Danièle, GEA Brigitte, GUILHEM Louis, MONIE Florian, QUINTARD Maud, SEARLE Alison, YOUNG Anne.

*Nos prochaines démarches :* Lors de la dernière réunion du CAM en juillet dernier, nous avons évoqué le souhait de développer des activités culturelles : pièces de théâtre, animations musicales, ateliers de lecture.

Le CAM va tenter de palier à ce manque d'événements festifs et culturels en organisant avant la fin de l'année une sortie géologique et une sortie patrimoniale ainsi qu'éventuellement un Marché de Noël (dates à définir et encore une fois sous réserve).

### Petit rappel concernant la location de la Salle Jean Moulin

L'inscription se fait en mairie avec un chèque de caution.

- L'état des lieux et la remise des clefs s'effectueront le vendredi fin de journée
- Retour des clefs et état des lieux le lundi en fin de journée.

Même procédure pour la location des chaises et des tables.

### Changement pour le système d'alertes – on doit économiser...

Le système d'alerte actuel est efficace, mais coûte très cher !

- 0,10 € pour chaque sms, 0,06 € pour un appel fixe et 0,01 € pour chaque mail. Ainsi, en 2019, le système de téléalerte a coûté quelques 2667 € à la commune, montant qui devrait être explosé en 2020 du fait des alertes COVID 19 de mars à mai.
- Chaque alerte est envoyée à 260 habitants (mélange entre sms, fixe et mail).
- Nous avons conscience de la nécessité de conserver certains types d'alertes par sms (alertes météo, pour coupure d'électricité ou d'eau), mais dans la majorité des cas on pourrait communiquer autrement, sans frais.

Ce qui ça va changer dans l'immédiat ?

- 📱 Seules les alertes importantes (coupure d'électricité / d'eau, météo alerte orange) seront diffusées par sms sur un seul portable par foyer.
- 📧 Les autres alertes le seront par mails avec des adresses email.

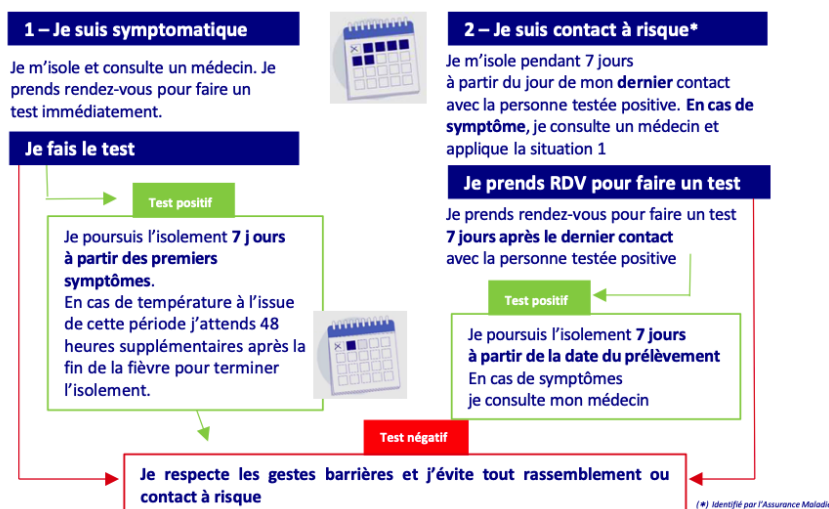
Le système de téléalerte par haut-parleurs sera conservé pour les personnes qui n'ont ni portables ni adresse email.

La mise en place d'une application de type MyMairie ou Panneau Pocket est à l'étude.

### Situation au niveau de la COVID – quelques infos utiles

Le département de l'Aude est en « zone d'alerte » avec une circulation active du virus. Pour accéder aux informations régulièrement mises à jour, nous vous conseillons les liens suivants :

- Agence Régionale de Santé Occitanie : [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)
- Les communiqués de la préfecture de l'Aude : [www.aude.gouv.fr](http://www.aude.gouv.fr)



En cas des symptômes ou de contact avec un cas positif, vous pouvez vous faire tester à Lézignan Corbières (LBM Bio D'Oc, Tel : 04 68 27 00 93)

## Stationnement au centre du village – homogène pour tous



Le stationnement dans le centre du village s'avère de plus en plus difficile et crée parfois des tensions entre habitants ; chacun voulant stationner son ou ses véhicules au plus près de son domicile.

Des parkings existent pourtant à la périphérie immédiate du centre, les Jeiches, le Cimetière et les Louades. Certains d'entre eux sont parfois sous-utilisés.

La municipalité a, il y a quelques années, limité le stationnement rue Emile Zola, rue de l'église et rue du porche aux seuls riverains. Cette notion de « riverain » posait d'indéniables difficultés d'interprétation. Nombreux sont ceux qui pensaient que les riverains sont ceux qui habitent ou possèdent une propriété dans une rue donnée.

La jurisprudence étend cette notion à tous ceux qui possèdent une propriété, qui résident à proximité d'un lieu où le long d'une voie de communication ou qui y travaillent. Les places de parking sont et restent communales et non pas nominatives.

C'est pourquoi le Conseil municipal, dans sa séance du 14 septembre 2020, a décidé de réglementer la circulation des véhicules de manière homogène sur les trois axes précités : rue Emile Zola, rue de l'église et rue du porche.

Elle fera poser à l'entrée de ces trois rues un panneau de sens interdit avec la mention « accès réservé aux seuls riverains ». « Riverains » s'entendant au sens jurisprudentiel du terme.

De plus et afin également d'éviter que des camionnettes ne se retrouvent « coincées » dans des rues étroites, le Conseil a décidé d'apposer sur les mêmes supports que les panneaux de sens interdit, un panneau indiquant la largeur maximale autorisée.

## La rentrée des classes à l'école de Tourouzelle

La rentrée scolaire des élèves de l'école primaire de Tourouzelle s'est effectuée sereinement le mardi 1er septembre 2020.

33 élèves sont répartis dans deux classes :

- avec Mme Sabrina Merle sur 2 niveaux scolaires, niveau CP 10 élèves et 7 élèves niveau CE1
- avec Mme Agnès Clément également sur 2 niveaux scolaires, niveau CE1 6 élèves et 10 élèves niveau CE2



Les zones d'accueil et salles de classes ont été adaptées au protocole sanitaire de mesures barrières, distanciation et lavage de main.

De plus, des travaux réalisés cet été ont permis l'amélioration du réseau wifi, l'installation de robinets poussoirs pour respecter les règles sanitaires.

Le passage d'un bureau de contrôle a été demandé pour qu'il établisse les prescriptions à mettre en œuvre. Dès réception, ses observations seront mises en œuvre dont la mise en place de 2 portes antipanique dans la classe de Mme Merle.

Une demande de subvention a été déposée auprès des services de l'Inspection académique pour l'achat d'ordinateurs portables pour les enseignantes et quelques-uns pour les élèves. Nous attendons et espérons une suite favorable à notre demande. La subvention atteindrait 50 % des achats.

Un abribus a été commandé et sera mis en place prochainement. Il sera surtout destiné aux élèves qui prennent le bus pour l'aller/retour au collège ou lycée.

## L'épicerie est réouverte !

Nous sommes tous très heureux de la réouverture de l'épicerie depuis le 2 septembre avec la famille Santamaria comme nouveau concessionnaire.

Ce qui est nouveau, c'est que la concession a été renouvelée avec une autorisation d'occupation du domaine public sur la place de la république ; cette terrasse sera bientôt délimitée par des barrières mobiles.

Afin d'assurer la sécurité routière, une bande jaune sera prévue au sol, pour signaler l'interdiction de stationner autour de cette jonction.



## Fibre optique ? Où en est-on ?



Depuis plusieurs mois déjà, les entreprises SOBECA et Résonance s'activent dans le village pour le déploiement de la fibre optique. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN).

- 📌 Début octobre, une tranchée devrait être ouverte par SOBECA au chemin du Périé, pour passer un fourreau. Elle procédera également à des ragréages de chaussée.
- 📌 La fin de la pose des câbles, en souterrain ou en aérien, est prévue pour fin octobre par Résonance. La pose des boîtiers devrait intervenir début novembre.
- 📌 La réception des travaux et la transmission de l'ensemble du réseau au SYADEN est envisagée pour fin novembre.

Interviendra alors une période de gel de trois mois pendant lesquels les opérateurs privés, Orange, SFR, Free et autres, seront informés et se prépareront à réaliser les branchements aux particuliers.

On peut espérer que le début des livraisons de la fibre optique aux particuliers et entreprises se fasse à la fin du 1er trimestre 2021.

## Le Maire de Lézignan-Corbières a réorganisé le service de la Police Municipale

Dorénavant, les cartes d'identité et les passeports seront traités sur rendez-vous à l'accueil de l'hôtel de ville et non plus à la police municipale.

La prise de rendez-vous reste la même :

- 📌 Sur rendez-vous par téléphone Tél. : 04 68 27 10 32
- 📌 ou directement sur agenda électronique « RDV360

L'accueil du public à la police Municipale se fera aux horaires suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : De 8 h 50 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 10
- Mercredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 00

## Comment contacter la mairie de Tourouzelle ?

Sur place à 21 Avenue de Lézignan, Tourouzelle, 11200

Horaires d'ouvertures au public :

- 📌 11h – 12h lundi, mercredi et vendredi
- 📌 15h30 – 18h mardi et jeudi

Téléphone : 04 68 91 23 51

Email : [tourouzellemairie@wanadoo.fr](mailto:tourouzellemairie@wanadoo.fr)

## Ordures ménagères et déchets : Pensez à trier !

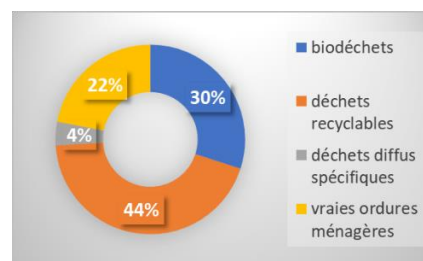
La collecte des ordures ménagères en zone rurale de la CCRLCM est supérieure d'environ 15 % à la moyenne nationale ; celle du tri inférieure de 40 %

	Collecte des ordures ménagères	Collecte de tri
Zone rurale de la CCRLCM	300 kg/habitant	60 kg/habitant
Zone rurale France	260 kg/habitant	100 kg/habitant

Le tableau ci-dessus montre très clairement que les habitants de la Communauté de communes de la région lézignanaise Corbières-Minervois (CCRLCM) ne sont pas suffisamment attentifs au tri de leurs déchets.

La caractérisation des ordures ménagères réalisée par le COVALDEM 11, fin 1998, sur le territoire de la CCRLCM montre que « notre poubelle » contient :

- 30% de biodéchets (restes de cuisine et déchets de jardin)
- 44% de déchets recyclables (plastiques, papiers, cartons, verre, textiles)
- 4% de déchets diffus spécifiques (produits chimiques...)
- 22% de vraies ordures ménagères



Bien entendu, collecte, tri et traitement des ordures ménagères et déchets ont un coût. Pour notre commune, il se monte à plus de 71 000 € (71 839 €) et pour l'ensemble de la Communauté de communes plus de 5 millions d'euros !

**Chacun se doit de réaliser les efforts nécessaires pour, a minima, se rapprocher de la moyenne nationale et éviter une augmentation trop importante de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** qui va mécaniquement augmenter du fait de l'augmentation programmée de la taxe générale sur les actuelles polluantes (TGAP) qui va passer de 27,50 € la tonne en 2020 à 71,50/t en 2025). Le surcoût qui en découle s'élève à pas moins de 600 000 € pour l'ensemble de la Communauté de Communes.

La CCRLCM et la commune de Tourouzelle vont développer, dès cet automne, des actions de sensibilisation des habitants sur ce sujet. Des contrôles des conteneurs collectifs pourront également avoir lieu. A terme des amendes pourront être dressées. Pensez-y !

**Trois dépôts de conteneurs de tri sont installés sur la commune**, l'un au niveau de la cave coopérative, un second sur le parking des Jeiches et le troisième aux écoles. **Utilisez-les et s'ils sont pleins, signalez-le à la mairie !**

Après une certaine période d'adaptation à la tête de la CCRLCM, la nouvelle équipe en place a pris le sujet des déchetteries à bras le corps. Des « déchetteries » antérieures, il n'en reste que 4 qui nécessitent une remise à niveau : Lézignan, Saint Laurent de la Cabrerisse, Saint Pierre des Champs, et Laroque de Fa.

4 autres sont en projet Escalles, Luc/Orbieu, Lézignan Nord et Fabrezan. Pour des questions administratives, il semblerait que la construction de la déchetterie de Lézignan Nord soit la première à démarrer suivie par celle d'Escalles, pour laquelle tous les critères sont au vert !

C'est pour nous, Tourouzellois, une excellente nouvelle. Ne rêvons pas trop quand même, car entre la vente de la parcelle sur laquelle elle doit être implantée et la livraison effective par les entreprises de la déchetterie à la CCRLCM, il faut bien compter deux ans !